

COMMUNE DE CERVON

Conseil Municipal du 25 mai 2016

L'an 2016, le 25 mai à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Cervon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Fabien SANSOIT Maire,

Présents : Monsieur SANSOIT Fabien, Maire, Mesdames : BOULIN Stéphanie, CORDILLOT Marie-Agnès, Laure COQUARD, GUDIN Michelle, KOWAL Sophie, MM. BERTIN Pascal, CHAPUT Daniel, HALM Charles, LOISY Fabien, MARTIN Jacques, MATHIEU Alain, PETRE Yves,

Absent : Monsieur Emmanuel RENAULT – Monsieur Alexandre SAINT-JOST pouvoir Fabien SANSOIT

Approbation du procès-verbal

Madame Stéphanie BOULIN donne lecture du procès-verbal du dernier Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal

POINT SUR LES TRAVAUX

- Pont de Lantilly

La D.E.T.R (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) a été accordée : 45% du montant HT pour les deux ponts soit 50 309€ sur 111 797€.

Le marché n'est pas encore passé pour cause de changement de nomenclature dans la procédure de passation des marchés publics entre le moment où Nièvre Ingénierie nous l'a fourni et le moment où nous l'avons inscrit au Budget Prévisionnel 2016.

Entre temps sont intervenus les recommandations de l'Architecte des Bâtiments de France :

- une couche de roulement avec un matériau de teinte brune, de pavés ou de béton matricé

-le garde-corps S8 proposé lui semble inadapté : il porterait atteinte à la qualité paysagère des abords du monument: un modèle village préconisé.

Ces modifications pourraient entraîner un surcoût important. Une réunion sur place en présence de l'Architecte des Bâtiments de France sera organisée pour envisager ce qui peut être adapté pour entrer dans le coût du marché prévu.

- Place de la Mairie

Nièvre Ingénierie nous a fait part de l'avis du paysagiste conseil : une réunion est à prévoir sur place.

TRAVAUX A EXECUTER

- Porte de la maternelle

Des devis ont été demandés :

- Barillet : 4 191,35€
- Grosfillex : 5 523,60€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de confier les travaux à l'entreprise Barillet.

- Routes :

Afin de monter le marché des travaux de voirie 2016 Monsieur le Maire propose de prendre Nièvre Ingénierie comme assistant de maîtrise d'œuvre. Une convention devra être signée. Nièvre Ingénierie 58 prend 4.60% du coût des travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord et autorise le Maire à signer les conventions avec Nièvre Ingénierie comme assistant de maîtrise.

- Fossés et dérasement :

Monsieur le Maire propose de demander des devis à trois entreprises pour effectuer les travaux de dérasement et de création de fossés, les entreprises seront EURL TACHE, Ets PAGANIE et SARL JTP Travaux Publics.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord pour la consultation de trois entreprises et autorise la Commission des Travaux à confier le marché à l'entreprise la mieux disante.

- Isolation du logement de l'école

Monsieur le Maire propose de demander des devis supplémentaires à celui de JL THOMAS. Les entreprises proposées sont l'Entreprise VIODE et SARL GALLOIS.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord pour demander des devis supplémentaires et autorise la Commission des Travaux à confier les travaux à l'entreprise la mieux disante.

- Moteur des cloches

Le remplacement du moteur des cloches sera réalisé prochainement par l'entreprise BODET qui en assure régulièrement l'entretien, pour un montant de 1 054,80 € TTC

- Lampadaire à Vellerot

Le lampadaire sera installé par le SIEEEN après réactualisation de la participation de la commune (participation communale 2015 : 1852,50€ sur un total de 4446,00€)

- Boîtier du défibrillateur

Le boîtier du défibrillateur sera commandé et installé (coût 679 € TTC).

- Mobilier pour le secrétariat et les archives de la Mairie

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré autorise la Commission des Travaux à acter et commander le mobilier pour la réfection du secrétariat de Mairie et l'agrandissement de la pièce des archives

- Ecoulement d'eau

Suite aux fortes pluies plusieurs problèmes d'inondation ou d'écoulement sont apparus en divers points de la commune

- Maré les bois
- Moulin de Certaines
- Vellerot
- Bas du bourg
- Précý
- Les Roches (Certaines)

- Monsieur SAUTER nous a adressé un courrier pour nous exposer un problème d'inondation récurrente du chemin des Roches menant à sa propriété.

La Commission des Travaux se rendra sur place pour définir les travaux à réaliser et un chiffrage sera donné afin de régler ces problèmes au plus vite.

DEPOT DE PLAINTE AU NOM DE COMMUNE

Le Maire expose que, dans l'éventualité d'un dépôt de plainte au nom de la commune, il y a obligation législative de donner délégation valant procuration aux Élus et également au Maire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide que le Maire et les Adjointes ont procuration pour déposer plainte au nom de la commune de Cervon.

VENTE DE TERRAIN

Monsieur BERTIN Pascal souhaite acquérir les parcelles cadastrées ZM 54 - ZM 55 (8 310m² – 4 100m²).

Il est indiqué dans ce cas précis d'insérer dans l'acte administratif de vente une clause qui pourrait décharger la Commune de toute responsabilité ultérieure étant donné la précédente affectation de ces parcelles (décharge communale)

Monsieur BERTIN Pascal sort de la Salle du Conseil.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, propose de vendre ces 2 parcelles 900€ à Monsieur BERTIN Pascal

LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'à plusieurs reprises le Club a été demandé pour permettre aux familles de se réunir à l'issue d'obsèques. Aucun tarif n'est prévu pour une location d'une telle durée. Afin de pouvoir utiliser la salle pour ce type de réception et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord pour une location de 3 heures pour 20,00€ à reverser au budget du C.C.A.S de la commune.

QUESTIONS DIVERSES

- Assainissement

- Le SPANC (Service Public d'Assainissement non Collectif) a terminé ses contrôles sur la Commune de Cervon. 114 installations ont été déclarées non conformes. Parmi lesquelles quelques installations pourraient présenter des risques de pollution. Le Maire se rendra sur place et nous informe qu'une solution devra être envisagée pour accompagner les habitants concernés à résoudre ce problème.

- Monsieur le Maire nous informe qu'il a participé avec la Communauté des Communes de Corbigny à une réunion avec l'Agence du Bassin Seine Normandie / Police de l'Eau sur l'assainissement.

Deux dossiers sont prioritaires dont celui de l'assainissement collectif à Cervon. La lagune ne fonctionne pas correctement et des travaux doivent être envisagés très rapidement. Afin d'en échelonner le coût pour la Communauté de Commune, ces travaux pourraient être divisés en plusieurs tranches.

- Monsieur Jacques MARTIN a participé à une réunion pour la mise en place de la compétence voirie dans la future Communauté de Commune élargie, avec divers représentants de l'ensemble des collectivités concernées. Plusieurs hypothèses ont été envisagées. Une nouvelle réunion pour les maires est prévue à la Maison de Pays le 2 juin.

C'est le Conseil Communautaire qui prendra la décision finale et fixera les modalités de fonctionnement après délibération de l'ensemble des délégués du territoire.

- Monsieur Pascal BERTIN a assisté à une réunion sur la méthanisation à Corbigny, procédé qui consiste à récupérer l'herbe et à la stocker pour la passer dans une centrale. L'achat de matériel (30 000€ + remorque) pour envisager de mettre en œuvre ce procédé a été évoqué il pourrait se faire sur l'échelle de l'ensemble du territoire concerné. De nouvelles réunions sont prévues pour construire ce projet.

- Monsieur le Maire présente Madame Elisabeth BERTIN qui prendra ses fonctions en tant que Secrétaire de Mairie le 1er juin en remplacement de Madame Catherine LAPOINTE.

Dates des prochaines commissions :

- 08 juin 2016 à 18H00: Bulletin Municipal
- 15 juin 2016 à 18H30 : Commission solidarité lien social
- 18 juin 2016 à 9H00 : Commission des travaux
- 25 juin 2016 à 17H00 : Spectacle de l'Ecole
- 06 juillet 2016 à 20H00 : Conseil Municipal

La séance est levée à 22 heures 45